

PRÉPOSÉ(E) AUX AIRES D'ATTENTE

Traverse Isle-aux-Coudres—Saint-Joseph-de-la-Rive

Société d'État relevant du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, la Société des traversiers du Québec exploite 13 services maritimes le long du Saint-Laurent. Elle compte une flotte de 18 navires, un effectif de plus de 630 employés et transporte annuellement plus de 5,2 millions de passagers et 2,1 millions de véhicules.

ENTRÉE EN FONCTION : Juin 2019

Quelques postes à combler

Un milieu de travail hors du commun

La STQ propose plusieurs avantages et privilèges à ses employés. Parmi ceux-ci, notons

- un perfectionnement professionnel continu;
- la possibilité de concilier travail et famille;
- une rémunération des plus concurrentielles;
- l'adhésion à des régimes d'assurance collective;
- une participation au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP).

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du lieutenant, la personne titulaire assure un service à la clientèle professionnelle en interagissant avec les gens, en répondant aux questions et en aidant dans tous les aspects des services aux passagers. Elle fournit un service aux passagers dans les aires d'attente de la traverse et effectue l'entretien des différents lieux. Elle doit notamment :

- Assurer une présence constante sur les quais et files d'attente afin de s'assurer notamment de la sécurité de la clientèle;
- Travailler sur le quai pour accomplir différentes tâches, dont le nettoyage des quais et des gares;
- Assurer le réapprovisionnement des dépliants publicitaires sur les navires lors des transits entre les deux rives;
- Distribuer à tous les passagers en motocyclettes le dépliant des instructions destiné aux motocyclistes;
- Contrôler la circulation dans les aires d'attente, notamment en signalant aux conducteurs de s'arrêter aux endroits appropriés, en surveillant les autobus et en avisant les automobilistes stationnés incorrectement;
- Informer la clientèle des changements à l'horaire;
- Répondre aux demandes d'information de la clientèle concernant les services offerts par la Société et différents renseignements touristiques;
- Exécuter quotidiennement des travaux d'entretien ménager de la salle d'attente, du local réservé aux employés et du bâtiment dans son ensemble, tels que balayer et laver les planchers, nettoyer les installations sanitaires, vider les poubelles et laver les vitres.

Sur demande, effectuer toute autre tâche connexe requise au bon fonctionnement de l'organisation.

EXIGENCES

- Diplôme d'étude secondaire (DES);
- Être inscrit à temps plein à un programme d'études secondaires, collégiales ou universitaire reconnu par le ministère de l'Éducation pour la session d'automne;
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- Connaissance de l'anglais de niveau fonctionnel;

Toute autre combinaison d'expérience et de formation pertinente pourra être considérée.

COMPÉTENCES

- Communications interpersonnelles et organisationnelles
- Orienté vers la clientèle interne et externe
- Savoir travailler en équipe
- Autonomie
- Contrôle de soi

CONDITIONS DE TRAVAIL

STATUT DE L'EMPLOI : Temporaire (du 21 juin au 14 octobre 2019)
HORAIRE : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi
LIEU DE TRAVAIL : À la traverse, à Saint-Joseph-de-la-Rive et/ou à l'Isle-aux-Coudres
TRAITEMENT : Selon l'échelle salariale des étudiants/stagiaires en vigueur à la STQ
À partir de 12,96 \$ de l'heure + 14,21 % pour tenir lieu des avantages sociaux

POUR POSTULER

Date limite de candidature : 3 mai 2019

Site web : www.traversiers.com
Courriel : dprh@traversiers.gouv.qc.ca
LinkedIn
Télécopieur : 418 643-7308

Par la poste :
Société des traversiers du Québec
Direction principale des ressources humaines
250, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 9K9

La Société des traversiers du Québec applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

La STQ remercie les personnes qui manifestent leur intérêt en déposant leur candidature. Toutefois, **seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.**